

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

RIYAD EL OUARZAZI A MARRAKECH



AVENIR D'UN PATRIMOINE



WWW.MAROCLURIEL.COM

NOTE RELATIVE AU RIYAD EL OUARZAZI

SOMMAIRE

- INTRODUCTION GENERALE.....p. 2
- ENJEUX..... p. 3
- EXAMEN DU DOSSIER.....p. 7
- COMPTE-RENDU DE L'EXPERTISE.....p. 11
- SOLUTIONS ALTERNATIVES..... p. 13
- ANNEXES :
 - ANNEXE 1 : ETAT DES LIEUX.....p. 16*
 - ANNEXE 2 : APERÇU PHOTOGRAPHIQUE..... p. 22*
 - ANNEXE 3 : PERSONNES RESSOURCES.....p. 26*
 - ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE..... p. 28*

INTRODUCTION GENERALE

Suite à la visite effectuée le 30 septembre 1999 à la Direction de l'Architecture par Monsieur le Directeur de l'Agence Urbaine de Marrakech, relative au projet « les Jardins de la Koutoubia », un examen approfondi de ce projet a été effectué.

- Il repose, d'une part, sur l'ensemble des documents que le Directeur de l'Agence Urbaine de Marrakech a lui-même déposés à la Direction de l'Architecture.
- D'autre part, il repose sur une mission effectuée sur place par le Chef de la Division de la Promotion Architecturale et du Chef du Service de la Recherche Architecturale.
- Il intègre, par ailleurs, les points de vue de personnes-ressources qui ont été consultées à ce sujet, à Marrakech.
- Il initie une réflexion et une recherche de solutions alternatives au sujet du devenir du dernier monument public en médina de Marrakech, à proximité de la Koutoubia.

Rabat, le 22 Octobre 1999

LES ENJEUX

Les résultats des examens de documents, des visites sur place et de diverses consultations font clairement apparaître l'importance de l'enjeu que dévoile le projet de transformation du Riyadh El Ouarzazi en hôtel.

Cet enjeu est, d'une manière plus générale, celui qui sous-tend les modalités à travers lesquelles le patrimoine architectural d'une ville impériale, peut être soit revitalisé et valorisé dans des activités nouvelles, soit dénaturé et réduit à un simple décor prétexte de conservation dans un ensemble désarticulé.

L'intérêt que Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat accorde au devenir des tissus urbains anciens à la valorisation et à la revitalisation du patrimoine architectural, a conduit la Direction de l'Architecture à déployer une approche méthodologique plus vaste qui ne se limite pas à un cas isolé.

En effet, une démarche élargie a permis d'éclaircir, autant que possible, des enjeux majeurs relatifs à la mémoire et à l'identité du patrimoine de notre pays en prenant en considération :

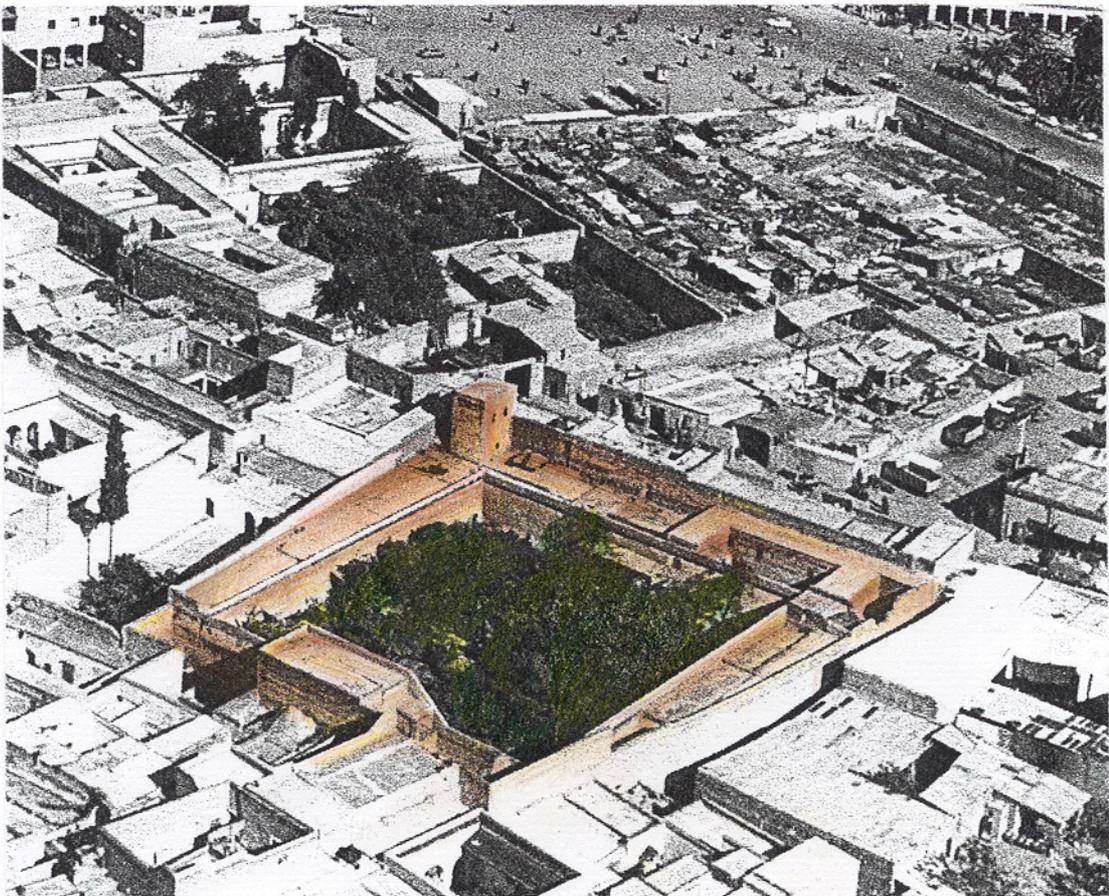
- Le contexte particulier de Marrakech ville classée sur la Liste du Patrimoine Mondial.
- La proximité de la Place Jamâ el Fna, Patrimoine Oral de l'Humanité, en cours d'étude et de classement.
- Les instructions et directives de Monsieur le Premier Ministre relatives aux investissements.

C'est pourquoi la Direction de l'Architecture propose des solutions alternatives permettant de valoriser et de revitaliser un lieu de mémoire, un Riyadh de valeur historique en l'intégrant de diverses façons dans des processus contemporains du développement de la cité.

Ce faisant, la Direction de l'Architecture contribue à enrichir, un débat qui ne manquera pas d'apparaître dans la plupart des projets de transformation de tissus urbains anciens des médinas du Royaume. De même qu'il ne manquera pas d'apparaître dans les qsour et qasbas des vallées pré-sahariennes.

En fait, l'enjeu n'est autre que celui d'une limite, toujours difficile à tracer, au-delà de laquelle, une ville, un monument, une place, un patrimoine sociologiquement investi ou classé sur une liste d'inventaire, nationale ou mondiale, risque de perdre son âme, ses valeurs d'usage social et ses fonctions identitaires.

Les perdre sous prétexte d'une approche matérialiste, d'une vision économiste limitée qui, de plus, n'a fait ses preuves ni au plan commercial ni au plan social en matière de création d'emploi ou de développement durable.



Vue aérienne oblique du Riyadh el Ouarzazi dans son contexte, au cours des années soixante.



Vue aérienne plongeante sur la Place Jamâ el Fna
En bas à gauche : le Riyad el Ouarzazi



Vue aérienne oblique sur la Place Jamâ el Fna
Au premier plan : le Riyad el Ouarzazi

EXAMEN DU DOSSIER



Vue sur la galerie et l'entrée d'une pièce principale

EXAMEN DU DOSSIER

Suite au dépôt du dossier (1) à la Direction de l'Architecture par Monsieur le Directeur de l'Agence Urbaine de Marrakech et à l'annonce d'un accord de principe qu'il aurait obtenu à ce sujet à la Direction de l'Urbanisme, un examen attentif du contenu de ce dossier a été engagé et s'est déroulé selon trois étapes :

Première étape : Examen des documents reçus.

Deuxième étape : Mission d'expertise.

Troisième étape : Synthèse et établissement d'un rapport à l'attention de Monsieur le Ministre.

EXAMEN DU DOSSIER

A- Sur la base des documents graphiques :

L'étude du dossier a permis de dégager les remarques suivantes :

- Absence de véritable plan de situation. Celui reçu se limite à une partie du contexte du Riyad intégrée avec le plan de masse. Eu égard à la sensibilité du tissu urbain de la médina de Marrakech, critères parmi lesquels elle a été classée patrimoine mondial, le dossier ne contient qu'une photocopie partielle et de petit format (A3), d'un fragment de plan (sans légende) et qui ne permet nullement de situer le Riyad dans son contexte.

- Le levé topographique réalisé en juillet 1999 à l'échelle 1/50^{ème} se réduit à un plan au rez-de-chaussée simplifié.

Aucune coupe, aucune coupe élévation, aucune axonométrie, aucun traitement de sol, aucun relevé de détail d'architecture n'ont fait l'objet d'un quelconque travail, ne serait-ce que pour consigner, dans une documentation appropriée, l'esprit et la continuité architecturale et esthétique que le projet « Les Jardins de la Koutoubia » prétend par ailleurs considérer comme la base même de son parti architectural.

(1) Contenu du dossier : Une fiche relative au projet « Les Jardins de la Koutoubia préparée par l'Agence Urbaine de Marrakech, un dossier de photographies sur le Riyad, un plan masse terrasse et situation du Riyad, un levé topographique de l'existant, un plan du sous-sol, un plan au rez-de-chaussée, un plan type des 1^{er} et 2^{ème} étages, un plan des quatre borjs, deux coupes- façades et une façade élévation.

- Il est à noter également que des indications aussi simples que les seuils, les niveaux, les assises de fontaines n'ont nullement été indiquées sur le levé topographique qui est réduit à sa plus simple expression. (Nulle comparaison ne peut être faite avec des relevés architecturaux des Riyads de Fès remarquablement restitués dans l'ouvrage de Jacques Revault) (2).

- Le bâtiment projeté dans « Les Jardins de la Koutoubia » se caractérise par un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages ce qui en ferait un bâtiment de quatre niveaux, chose qui est totalement incompatible avec les prescriptions du Plan d'Aménagement en vigueur. Ce dernier prévoit une hauteur maximale de huit mètres cinquante pour toute la zone où se situe le Riyad. Parmi ces quatre niveaux, la création ex nihilo d'un sous-sol projeté, constitue un danger non seulement pour la structure du Riyad mais aussi pour le contexte urbain avoisinant. Il impliquerait également des travaux de déblaiement qui risqueraient d'amener à des fouilles archéologiques minutieuses et spécialisées vu l'intérêt de l'emplacement du Riyad qui se situe, selon les historiens, à la limite des propriétés du Sultan almoravide Ali ben Youssef.

- Un simple examen des plans de niveaux et des coupes montre que les élévations présentées dans le dossier ne correspondent pas aux hauteurs projetées. Et sans vouloir porter un jugement esthétique sur le traitement de la façade extérieure, la Direction de l'Architecture n'a pu déceler aucun élément tel que largeur de la rue, vis à vis et façades collatérales, etc ... lui permettant d'évaluer les échelles des traitements des compositions de la façade.

- Par ailleurs, le point le plus haut par rapport au niveau de la rue entre les coupes et l'élévation ne correspond pas, laissant la façade donner l'impression que les hauteurs sont réduites par rapport à la réalité du projet « Les jardins de la Koutoubia ».

En outre, aucun des plans présentés ne porte de numéro de titre foncier ni de coefficient d'occupation au sol ce qui en principe ne peut permettre l'obtention d'autorisation.

(2) "PALAIS ET DEMEURES DE FES". Jacques REVAULT, Lucien GOLVIN et Ali AMAHAN
Tome I, "Epoques mérinide et saadienne (XIV^e - XVII^e siècles).
Tome II, "Epoque 'Alaouite (XVII^e - XVIII^e siècles).
Tome III, "Epoque 'Alaouite (XIX^e - XX^e siècles)
Bilan des recherches sur l'architecture domestique à Fès.

A- Sur la base du rapport établi par l'Agence Urbaine de Marrakech :

L'accord de principe, qui semble issu de discussions et d'échange de points de vue entre l'Agence Urbaine, les monuments historiques (du Ministère des Affaires Culturelles), la Préfecture de Marrakech Médina, la Municipalité Marrakech Médina, tel qu'il ressort du compte-rendu de la réunion du 7 septembre 1999, est grevé d'un nombre considérable de réserves. Ces réserves semblent, par leur nombre, leur nature et leur diversité, annuler tout simplement cet accord de principe.

En effet, tout en donnant un accord de principe, elles remettent en cause et demandent le réexamen du projet « Les Jardins de la Koutoubia » quant aux points suivants :

- Intégration du projet au tissu de la Médina (Sic).
- Problème des parkings.
- Réalisation du sous-sol.
- Hauteur totale du bâtiment.
- Situation urbanistique du projet (Sic).

Il est à signaler que la Direction de l'architecture ne dispose ni de l'historique complet du projet « Les Jardins de la Koutoubia », ni de l'autorisation qu'aurait donné l'Agence Urbaine de Marrakech en 1997.

Par ailleurs, le procès verbal de cette réunion tenue tout récemment à Marrakech, et dont l'ordre du jour a été exclusivement consacré à l'examen du projet « Les Jardins de la Koutoubia relais et palais marocain », ne porte pas la signature du Directeur de l'Agence Urbaine de Marrakech qui a, pourtant, lui même présidé cette réunion.

COMPTE-RENDU DE L'EXPERTISE



Le minaret de la Koutoubia vu du Riyad el Ouarzazi

COMPTE-RENDU DE L'EXPERTISE

L'expertise sur place avait pour objet de s'informer de visu et de dresser l'état des lieux du Riyad el Ouarzazi (ce dernier devrait accueillir un projet hôtelier de 70 lits sur cinq niveaux y compris le sous-sol et les borjs). Cette mission a été effectuée par Monsieur Mohamed TITA, Chef de la Division de la Promotion Architecturale et Monsieur Kamal SAADI, Chef du Service de la Recherche Architecturale.

Au cours de cette mission, le travail a porté, principalement, sur les points suivants :

1/ Analyse de l'état des lieux et couverture photographique :

Une visite sur les lieux a été faite avec le représentant de l'Agence Urbaine de Marrakech et le représentant de la Municipalité de Marrakech- Médina. Le but de cette visite consistait à l'analyse de l'état des lieux, de l'organisation générale, des élévations, des structures ainsi que des détails architecturaux.

Le Riyad en question présente une richesse au niveau de l'organisation spatiale et architecturale ainsi qu'une variété de traitements qui caractérisent les registres du décor du 19^{ème} siècle. La structure des espaces nobles est en bon état. La dégradation qui s'est opérée dans certaines parties latérales du Riyad est due au manque d'entretien qui concerne en premier lieu les planchers d'espaces secondaires. Cependant, les éléments de décoration que ce soit en plâtre ou en bois sont restés intacts, sauf dans certaines parties extérieures qui ont subi les aléas des intempéries ainsi que des actions volontaires de dépravation. Quant au jardin central, il accueille une variété d'arbres et d'arbustes importants et en bon état. Ainsi, il est clair que le Riyad offre des structures en bon état ainsi que des registres de décor bien conservé.

2/ Visite guidée sur les lieux :

Au cours de la journée du samedi 9 octobre 1999, l'Agence Urbaine de Marrakech a organisé une visite sur les lieux en présence de l'Architecte auteur du projet « Les Jardins de la Koutoubia » et de ses commentaires, du Promoteur et du représentant de la Municipalité de Marrakech- Médina.

EN GUISE DE CONCLUSION

**ALTERNATIVES D'AFFECTATION
DU RIYAD EL OUARZAZI**



Etat actuel d'une des pièces du Riyad

SOLUTIONS ALTERNATIVES

Compte tenu du contexte, de l'emplacement de l'assiette foncière, de la spécificité du Riyad représentatif du patrimoine architectural du 19^{ème} siècle à Marrakech, la Direction de l'Architecture propose tout d'abord qu'un délai d'études soit consenti pour établir :

- Des études complémentaires relatives à l'organisation spatiale, à la configuration volumétrique et à l'état technique approfondi du Riyad.
- Des plans masse situant le Riyad dans son contexte.
- Une représentation graphique classique à l'échelle du 1/50^{ème} avec plans, coupes, coupes- élévations et axonométries sous des angles variés.
- Des relevés détaillés des registres du décor (plâtre, boiserie, ferronnerie, etc).
- Une composition en image de synthèse du Riyad dans son contexte, en guise de matrice. Seule cette technique permettrait de simuler les différents cas de figures, les modifications et les implications architectoniques et paysagères du projet « Les Jardins de la Koutoubia » sur le voisinage et l'îlot où se situe actuellement le Riyad el Ouarzazi.

Le terrain de ce Riyad, si tant est qu'il doive être détruit, est prévu dans le Plan d'Aménagement en tant qu'équipement et plus précisément en tant que foyer féminin.

Un enquête préalable, s'impose aujourd'hui pour faire l'état des lieux des équipements actuels du quartier. Elle s'impose d'autant plus que les instructions Royales du Discours du vendredi 8 octobre 1999 ont très nettement souligné le nécessité de la participation de la femme marocaine au développement du pays.

Ensuite, en tenant compte des instructions de Monsieur le Premier Ministre relatives aux investissements, une étude approfondie devrait porter sur ce que le projet « Les Jardins de la Koutoubia » amènerait comme emplois fixes ou temporaires et plus généralement sur le développement social et économique de la zone convoitée.

En l'absence de telles études et informations complémentaires (absolument indispensables sur un terrain de plus de mille six cents mètres carrés en zone urbaine, portant un édifice architectural à valeur patrimoniale), il semblerait pour le moins aléatoire de décider et du sort du Riyad et du sort de la parcelle, en se fiant à des études superficielles et fragmentaires. D'autant plus que ce riyad reste à ce jour le seul espace monumental civil historique qui subsiste en médina auprès de la Koutoubia.

En tout état de cause et dans la perspective de réalisation d'un projet au Riyad el Ouarzazi, la Direction de l'Architecture estime qu'il est nécessaire de réfléchir à des solutions alternatives permettant de maintenir vivante une mémoire architecturale ainsi que de l'enrichir à travers des fonctions sociales originales qui pourraient jouer un rôle exemplaire dans le devenir et le futur de la ville de Marrakech.

Parmi ces solutions alternatives, l'on pourrait, notamment, envisager un tel Riyad comme étant à la fois :

- Siège de l'Association "Place Jemâ el Fna" : Patrimoine Oral de l'Humanité à Marrakech.
- Musée de la Place Jemâ ' el Fna en tant que Patrimoine Oral de l'Humanité à Marrakech.
- Jardin botanique de la flore et des essences aromatiques des Riyads marrakchis.
- Espace de rencontre, de théâtre et d'exposition.
- Espace noble de réception au service de la ville de Marrakech et de ses hôtes de marque.

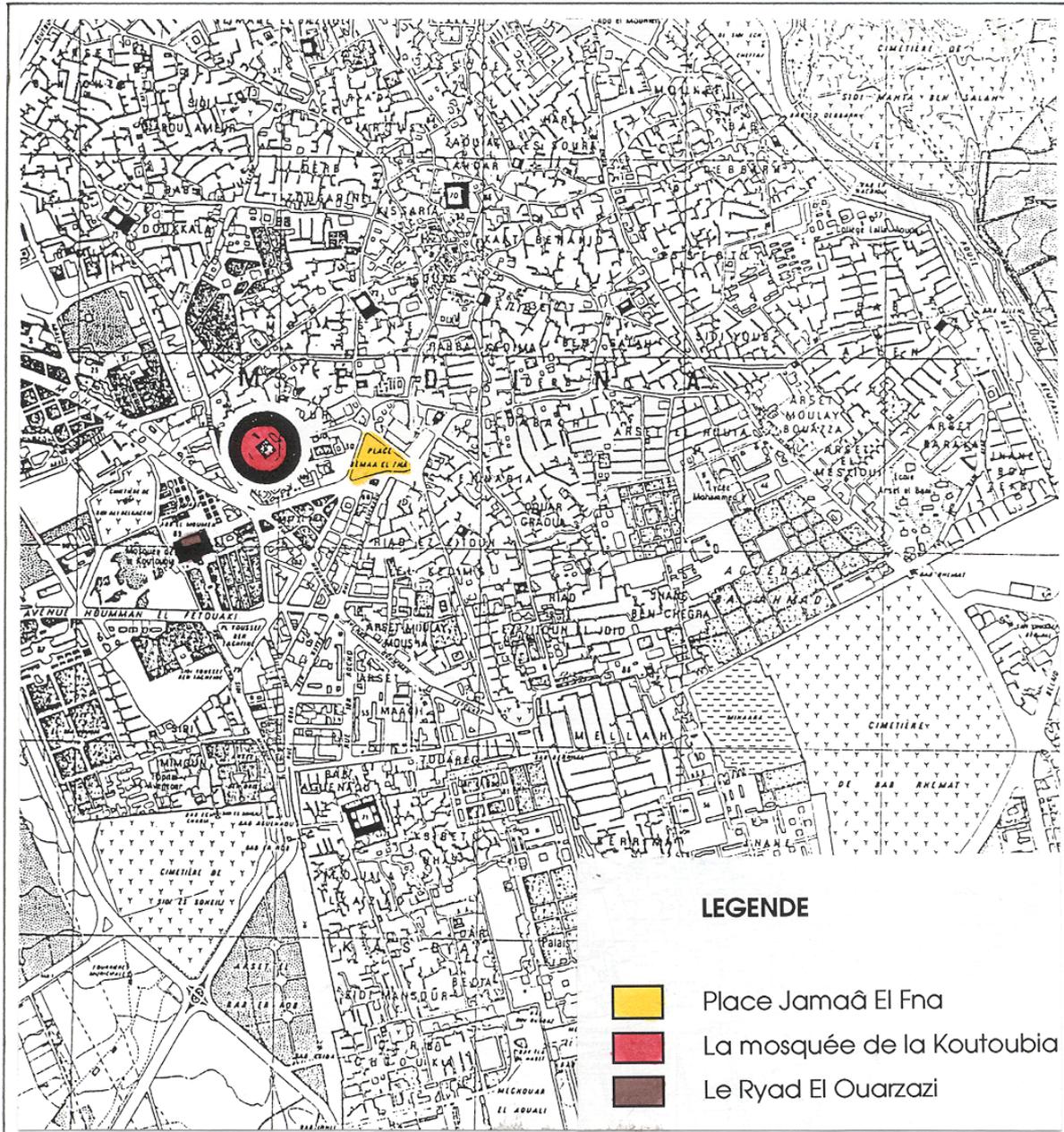
ANNEXE 1 :

ETAT DES LIEUX



Entrée d'une grande pièce du Riyad

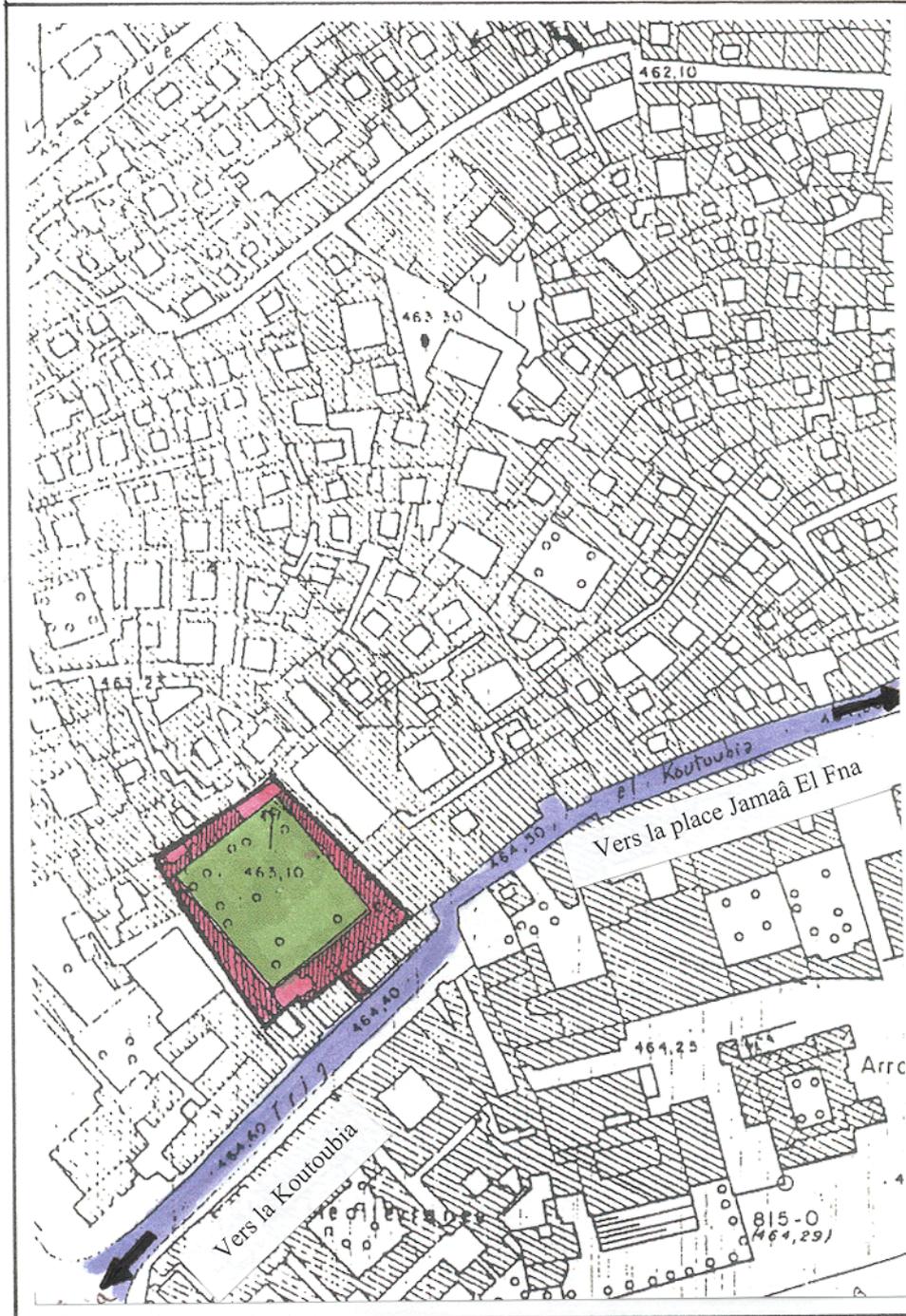
**PLAN DE SITUATION DANS LA MEDINA
DE MARRAKECH:
ECHELLE: 1/6500**



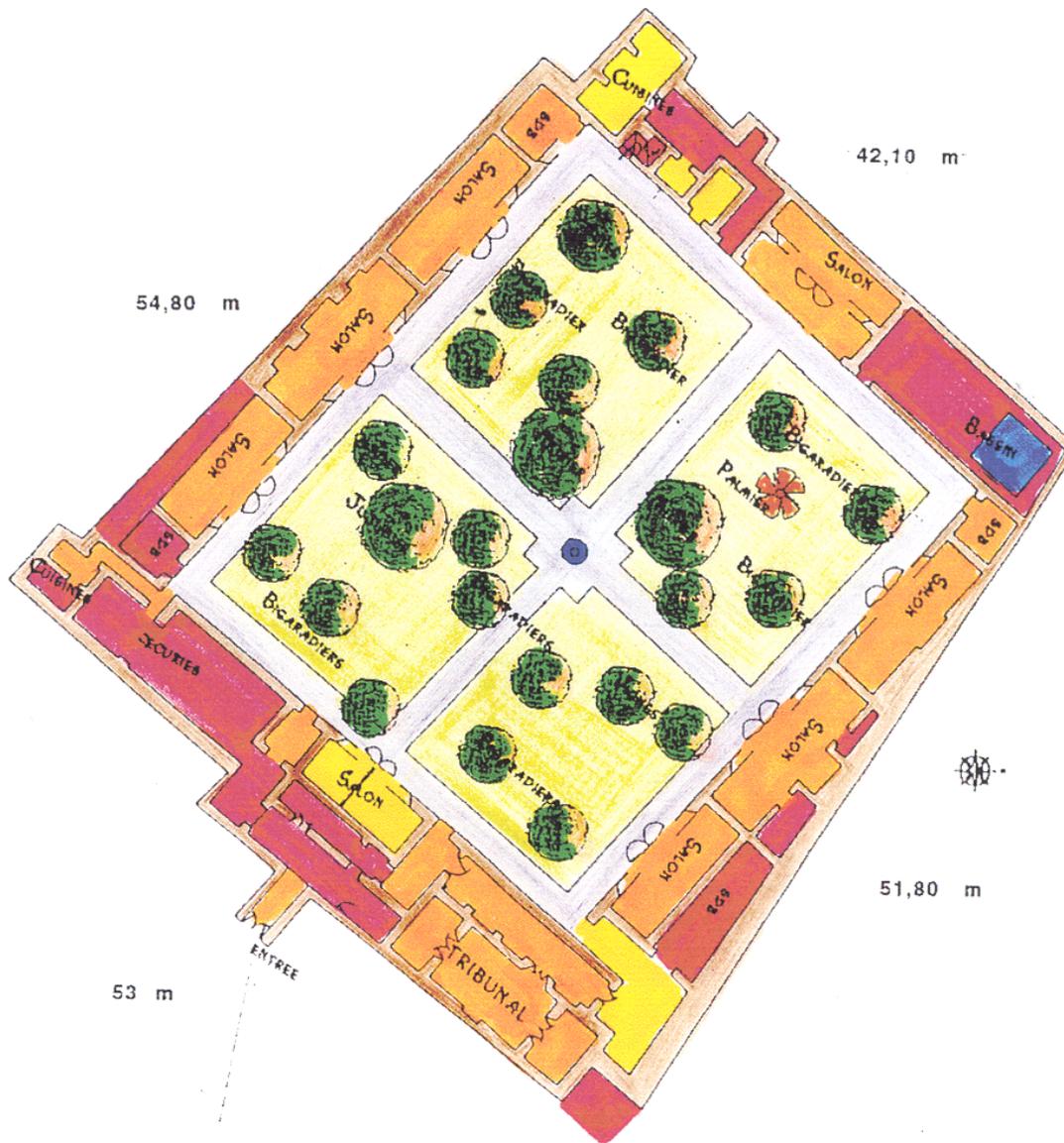
ANNEXE 1 : ETAT DES LIEUX

PLAN DE SITUATION DANS LE QUARTIER

ECHELLE : 1/2000



ANNEXE 1 : ETAT DES LIEUX



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

LEGENDE

- BON ETAT
- ETAT MOYEN
- MAUVAIS ETAT

ECHELLE

10 m



RIYAD OUARZAZI

-ORGANISATION SPATIALE ET ETAT DES LIEUX-

1/ Organisation :

Sur une superficie de 1600m², le Riyad présente une organisation régulière et organisée, où le cadre bâti longe les extrémités de l'assiette foncière pour laisser place à un espace centrale rectangulaire.

L'entrée au Riyad se fait par un accès en chicane qui mène d'une part au tribunal et aux autres destinations du Riyad et d'autre part aux anciennes écuries et au bain maure. Tous les espaces donnant sur le jardin présentent des entrées et des fenêtres protégées par un système d'auvents traditionnels en bois.

2/ Morphologie interne :

L'intérieur offre une austérité dans les espaces de circulation et une richesse au niveau des traitements des surfaces dans les grandes pièces et le tribunal. Ces derniers présentent des incrustations sur plâtre le haut des murs et sur les arcs brisés des portes d'entrée ainsi que sur le bois au niveau des planchers.

3/ Morphologie externe :

Une corniche traitée en tuile verte souligne l'acrotère tout autour du bâtiment où se prolonge un mur de texture lisse peint à la chaud. Les ouvertures sont couronnées par une décoration riche et minutieuse sous forme de sculptures florales ou calligraphiques sur plâtre qui constitue l'élément le plus marquant du programme décoratif du Riyad.

En ce qui concerne la ferronnerie, le traitement respecte l'art traditionnel dans la conception et l'exécution qui s'appuie sur un assemblage d'éléments arrondis et accrochés formant un ensemble homogène.

Quant aux linteaux en bois, ils sont traités de façon à s'appuyer sur les colonnes octogonales riches en ornements et décoration digne de l'époque Alaouite.

4/ Les éléments de structure :

Les murs porteurs sont en maçonnerie en briques rouge crue. Les plafonds des pièces principales sont en structure Gayza et Ouarka (poutres et poutrelles) en bois. Pour les annexes et pièces secondaires cette structure est traitée par un système de faux plafond en plâtre et roseaux.

Pour les espaces d'accueil nbahs ou portiques devant les pièces principales, les piliers octogonaux du portique soutiennent des linteaux en bois. Seules les portes sont haussées d'arcatures sous formes d'arcs brisés non outrepassés. Le même arc mais de plus grande dimension coiffe la porte d'entrée.

5/ Etat des lieux :

L'état des lieux est d'une façon générale moyen : la structure verticale et horizontale ne présente pas des dégradations qui peuvent entraîner un déséquilibre structurel :

- Les grandes salles qui présentent une richesse architecturale (décoration en plâtres et en bois sculpté) sont en bon état sauf pour les encadrements des fenêtres intérieures qui ont été dégradé et quelques parties du plancher en bois qui semblent touchés par l'infiltration des eaux pluviales.
- L'entrée ainsi que l'espace tampon donnant aux écuries et au jardin est en état de ruine.
- Les annexes sont en état moyen : dégradation des planchers et des enduits qui entraîne des infiltrations des eaux aux autres pièces mitoyennes.
- Le sol est en état moyen et nécessite un entretien surtout au niveau des allées du jardin.
- La terrasse est en bon état sauf pour les parties des annexes qui présentent des parties découvertes dont le plancher est effondré.
- Les escaliers donnant à l'étage supérieur et à la terrasse sont en mauvais état.
- L'espace jardin qui présente une richesse et une particularité au niveau de son organisation(les plantes, les allées,...) est en mauvais état et demande de l'entretien.
- Le vasque de la fontaine centrale du jardin a été enlevé.

ANNEXE 2 :
APERÇU PHOTOGRAPHIQUE



Vue sur le jardin du Riyad



**VUE SUR LES RESTES DE LA FONTAINE CENTRALE DU RYAD
DISPARITION DU VASQUE**



VUE SUR LE JARDIN DU RYAD



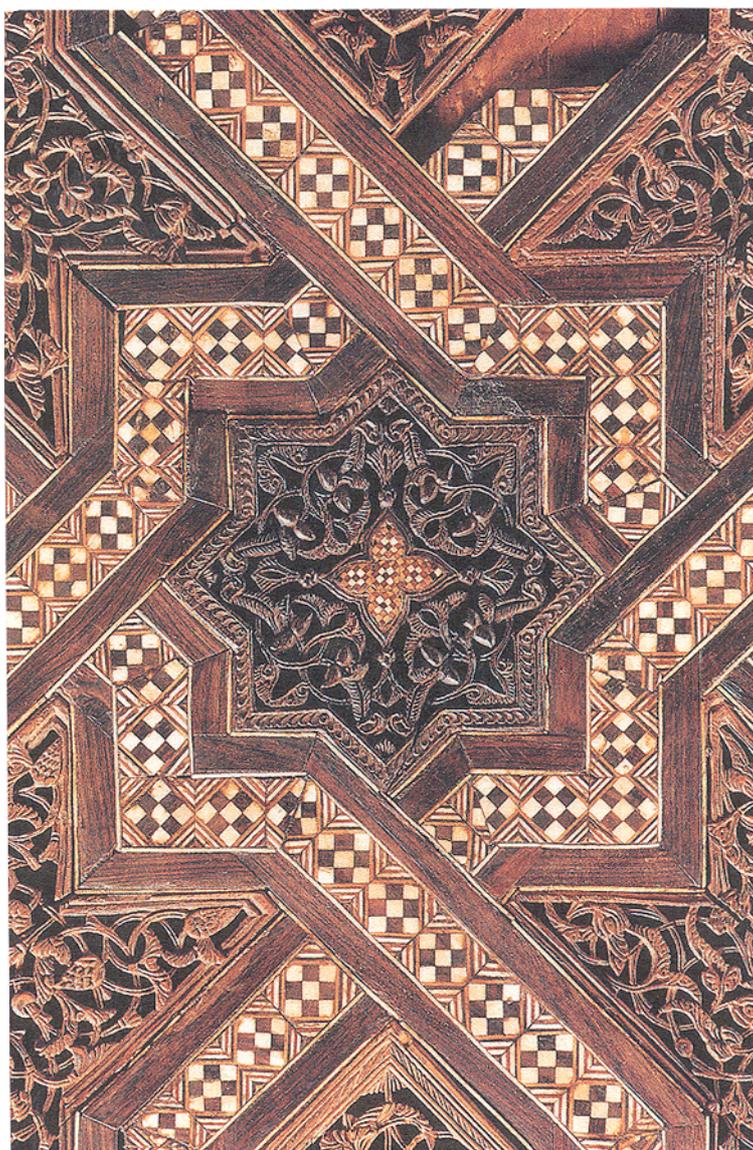
VUES D'INTERIEUR SUR LE RYAD EL OUARZAZI





VUES SUR LES NBAHS OU PORTIQUES DEVANT LES PIECES PRINCIPALES
DECORATION ET SCULPTURE FLORALE ET CALIGRAPHIQUE SUR PLATRE

ANNEXE 3 :
PERSONNES-RESSOURCES



- **ALI AMAHAN**

Anthropologue, spécialiste du patrimoine marocain.

- **Hassan BELARABI**

Directeur du Musée de la Bahia et Directeur du Musée de Dar si Saïd, à Marrakech.

- **Ahmed EI OUARZAZI**

Architecte, à Marrakech.

- **Hamid TRIKI**

Historien, Inspecteur Général d'Histoire et de Géographie au Ministère de l'Education Nationale, Membre de l'Association " Place Jema ' el Fna : Patrimoine Oral de l'Humanité", auteur de nombreux ouvrages sur le patrimoine architectural au Maroc et particulièrement à Marrakech.

- **Quentin WILBAUX**

Architecte, consultant.

- **Saïd ZULFICAR**

- Ancien Directeur des Activités Opérationnelles à la Division du Patrimoine Culturel de l'UNESCO.

- Secrétaire Général de la Fondation "Patrimoine sans Frontières" à Paris.

ANNEXE 4 :
OUVRAGES BIBLIOGRAPHIQUES
DE REFERENCE



BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

AIMEL, Georges

“Le Palais d’El Bedi, à Marrakech et le Mausolée des Chorfas Saadiens”
In Archives Berbères, vol. 111, 1918.

ALLAIN, CH. Et DEVERDUN, G.

“Les portes anciennes de Marrakech”
In Hespéris, 1957.

BASSET, Henri et TERRASSE, Henri

“Sanctuaires et forteresses almohades”
Edition Larose. Paris, 1932.

CASTRIES, Comte Henry de

“Les Sept Patrons de Marrakech”
In Hespéris, T. IV, 1924.

CENIVAL, Pierre de

“Marrâkush”
In “Encyclopédie de l’Islam”
Edition Leiden, 1930.

CHAMPION, Pierre

“Le Maroc et ses villes d’art. Tanger, Fès, Meknès, Rabat et Marrakech”
Librairie Renouard H. Laurens Editeur. Paris, 1927.

DEVERDUN, Gaston

- “Marrakech des origines à 1912”
Editions Techniques Nord-Africaines. Rabat, 1959.
- “Notes sur les plans français de Marrakech au XIXème siècle”
In Hespéris, T. XXXVI, 1949.
- “Le Lanteron du minaret de la Koutoubia à Marrakech”
In Hespéris, T. III. 1923.

GALLOTTI, Jean

- “Le Jardin et la Maison Arabe au Maroc”
Editions Albert Lévy. Paris, 1926.

MEUNIE, Jacques et TERRASSE, Henri

- ‘‘Sanctuaires et forteresses almohades. Les deux Kotbiya’’

In Hesp ris, T. IV, 1924.

- ‘‘Recherches arch ologiques   Marrakech’’

Publications de l’I.H.E.M.T. LIV.

Arts et M tiers Graphiques. Paris, 1952.

MICHAUX-BELLAIRE, Ed.

‘‘Description de Marrakech par El Hassan Mohammed El R’assal’’

Archives Marocaines, XV, 1909.

TERRASSE, Henri

‘‘L’Art Hispano-mauresque, des origines au d but du XIII me si cle’’

Publications de l’Institut des Hautes Etudes Marocaines.

Editions G. Van Oest. Paris, 1932.

TRIKI, Hamid

‘‘Marrakech’’

Publications du Prix Aga Khan d’Architecture, 1986.



Gouache de Hassan Fathy, rendu d'une de ses conceptions architecturales.

La plupart des illustrations proviennent des auteurs.

Les autres sont extraites d'ouvrages signalés.

Tous les droits sont réservés.

Dépôt légal n°1247/1999

Fenêtre de couverture: Riyadh El Ouarzazi.

Photo de la couverture: Vue aérienne de la Koutoubia et de la place Jamaâ El Fna.

Dossier établi à la Direction de l'Architecture par :
Mademoiselle Asmae Sedjari (architecte),
Monsieur Kamal Saadi (architecte),
Monsieur Mohammed Tita (architecte)
sous la direction de Monsieur Saïd Mouline (architecte).